



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

04 juin 2025

Parcours investisseur en bourse : l'AMF analyse les applications mobiles de 14 établissements

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a mené une campagne de visites mystère auprès d'établissements offrant des services d'investissement aux épargnants sur le territoire français via des applications mobiles. Elle fait le constat de parcours clients majoritairement simples et rapides facilitant l'investissement en bourse, et encourage les professionnels à renforcer leurs efforts en matière d'information et de pédagogie.

Dans le cadre de sa mission de protection des épargnants, l'AMF effectue régulièrement des visites mystère pour évaluer les pratiques commerciales des établissements distribuant des produits d'investissement et leur proposer des pistes d'amélioration. Afin de prendre en compte l'évolution des usages des investisseurs, cette nouvelle campagne avait pour objectif d'examiner l'information fournie au client sur les applications mobiles, avant sa prise de décision. L'AMF s'est également intéressée au recours à des mécanismes incitatifs par ces applications.

Menée entre novembre 2024 et janvier 2025 par l'institut d'études IPSOS pour le compte de l'AMF, cette campagne a ciblé les applications mobiles de 14 établissements financiers ayant une visibilité élevée auprès des nouveaux investisseurs particuliers. Le visiteur mystère devait ouvrir un compte-titres, réaliser un investissement en ETF et, si la possibilité était offerte, acheter une fraction d'action.



Les principaux constats de ces visites mystère sont les suivants :

- dans près de deux tiers des cas, les comptes-titres sont ouverts en moins de cinq minutes mais certains prennent jusqu'à 72h ou plus. Cette rapidité d'accès aux services d'investissement peut limiter le temps de la réflexion et la prise de conscience du risque pour les investisseurs les moins expérimentés ;
- bien que la documentation réglementaire soit dans la majorité des cas disponible, des écarts importants subsistent en matière d'information avec certains documents uniquement disponibles en langue étrangère et une transparence sur les frais qui reste perfectible ;
- sur certaines plateformes, la présentation des instruments financiers (ETF et actions fractionnées) est ambiguë car elle ne permet pas toujours de comprendre qu'il peut parfois s'agir de produits dérivés ;
- des stratégies commerciales déployées vis-à-vis des nouveaux investisseurs reprenant les codes du jeu vidéo et des réseaux sociaux (fonctionnalités communautaires, *copy trading*), qui en gommant par leur côté ludique l'aspect risque, peuvent encourager des décisions d'investissement impulsives ;
- enfin, l'accompagnement pédagogique est très variable d'une application à une autre, avec des ressources (tutoriels, foire aux questions, webinaires) de qualité inégale, qui présentent parfois des informations trop simplifiées ou fragmentaires, pouvant affecter la compréhension des risques par les épargnants.

Afin d'améliorer les pratiques des établissements lors de l'investissement des épargnants via une application mobile, l'AMF fera une restitution des résultats de ces visites aux établissements concernés sous sa supervision ainsi qu'aux associations professionnelles. Elle échangera également avec ses homologues européens dans le cadre de réunions avec l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF ou ESMA en anglais), en particulier ceux qui supervisent les établissements installés à l'étranger ciblant un public français dont l'AMF a testé les applications.

CONTACT PRESSE

— Direction de la communication

+33 (0)1 53 45 60 28




En savoir plus

- Rapport visites mystère AMF - Parcours mobiles 2025
- Lettre de l'Observatoire de l'épargne de l'AMF - N°62 - Juin 2025

Mots clés

EPARGNE DE LONG TERME

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

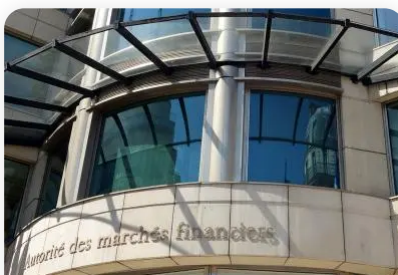


ARTICLE

EPARGNE DE LONG TERME

07 novembre 2025

Observatoire de l'épargne

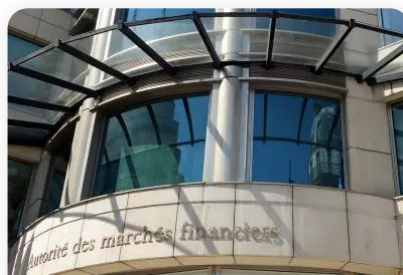


COMMUNIQUÉ AMF

EPARGNE DE LONG TERME

05 novembre 2025

L'Autorité des marchés financiers mène une nouvelle campagne d'éducation financière dédiée aux jeunes investisseurs



COMMUNIQUÉ AMF

EPARGNE DE LONG TERME

22 septembre 2025

Finance durable : les attentes des épargnants envers leurs conseillers financiers se sont renforcées



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

